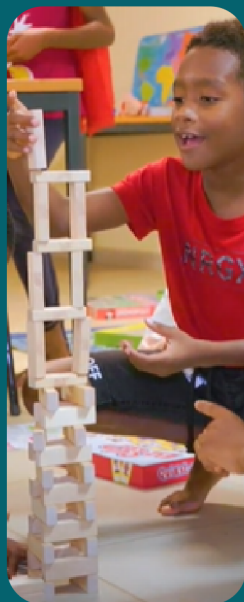


PORTRAIT - 2022

DES CENTRES SOCIAUX ET DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE DE MAYOTTE





La **Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM)** œuvre quotidiennement au mieux-être des familles et contribue activement aux politiques familiales et sociales.

Elle **développe depuis 2020**, de manière concertée et équilibrée, une offre de service de proximité à travers l'animation de la vie sociale.

L'animation de la vie sociale est un axe constant de la politique familiale et sociale portée par la branche famille de la CSSM. Elle s'appuie sur des équipements de proximité : **les centres sociaux et les espaces de vie sociale.**

Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants **pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne**, mais aussi pour **répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.**

Ces structures se situent au carrefour des politiques publiques d'action sociale et du développement du pouvoir d'agir des habitants.

Elles **impulsent, accompagnent et valorisent la mobilisation, les initiatives et les projets des habitant.e.s.** dans le but de répondre aux aspirations sociales collectives du territoire.

Elles développent des méthodologies d'intervention particulières qui permettent à chacun de contribuer, par ses idées, ses compétences, son énergie ou son engagement à l'amélioration des conditions générales de vie.

Lieux d'initiatives, d'innovation et de partage, elles proposent des services et des activités à finalités sociales et éducatives, renforçant les solidarités et les relations de voisinage ainsi que de l'accompagnement de projets collectifs.

Elles renforcent le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concerne leur territoire en favorisant des réponses innovantes.

Ce **portait réalisé par le Centre de ressources politique de la ville et cohésion sociale de Mayotte - MAORE OUVIMOJA** dans le cadre de sa mission d'accompagnement des centres sociaux et espaces de vie sociale agréés (conventionnement avec la CSSM), a été effectué **sur la base du questionnaire national SENACS 2022** (Système d'Echanges National des Centres Sociaux) coconstruit par un groupe de travail partenarial composé de fédérations et de Caf.

« Il a pour objectif de :

- ▶ **recueillir des informations** qui seront utiles dans la valorisation, la mesure de l'impact, les analyses et les négociations locales et nationales autour des centres sociaux et des espaces de vie sociale.
- ▶ **présenter les chiffres clés** des centres sociaux et des espaces de vie sociale qui agissent sur l'ensemble du Département de Mayotte.
- ▶ **rendre compte de l'organisation et des actions** développées par les structures auprès des habitants et sur les territoires. »

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE PORTRAIT DES ACTEURS

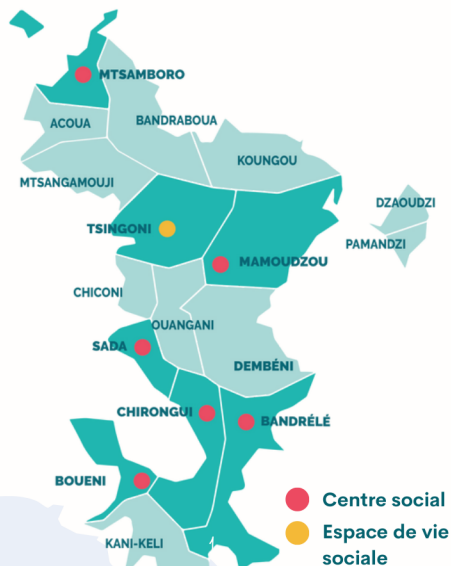
Un maillage territorial fort

7 communes sur 17

avec un équipement agréé sur leur territoire

88 393 habitants

potentiellement concernés, soit 34% de la population de l'île au parfum



7 structures



6 centres sociaux



1 espace de vie sociale (EVS)

agréés en 2022, renforçant ainsi le maillage territorial

Le mode de gestion

6 centres sociaux



2 en gestion associative



4 en gestion collectivités locales

1 espace de vie sociale



en gestion associative

Une couverture territoriale exclusivement en zone dite rurale dont 11 quartiers prioritaires politique de la ville sur 36



6 centres sociaux



1 espace de vie sociale




100% en zone rurale

DES ACTIONS DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS


Plus de **2070** personnes différentes et de tous âges touchées par les activités des **centres sociaux** et de l'**espace de vie sociale** 

 **6 centres sociaux**


 **1 espace de vie sociale**

 **0-3 ans 16%**


- Accueil des assistantes maternelles
- Accueil parents-enfants
- Espaces jeux ludothèque

 **18-25 ans 100%**


- Accès à l'emploi
- Insertion professionnelle
- Etudes et formation

 **4-10 ans**


- Espace ludothèque
- Lieux de vie numérique

 **4-10 ans 100%**

- Accompagnement à la scolarité
- Espace jeux ludothèque
- Lieux de vie numérique

 **26-59 ans 100%**


- Parentalité
- Accompagnement sociolinguistique
- Accompagnement au numérique

 **11-14 ans**


- Animation de quartier
- Activités culturelles
- Accompagnement numérique

 **11-14 ans 100%**


- Activités culturelles, sportives
- Prévention santé
- Accompagnement numérique

 **60 ans et plus 50%**


- Lutte contre l'isolement
- Prévention santé
- Mobilité

 **15-17 ans**


- Activités culturelles et sportives
- Accompagnement de projets

 **15-17 ans 100%**

- Activités culturelles et sportives
- Accompagnement individuel ou collectif
- Accompagnement de projets
- Prévention santé et des conduites à risque

 **18-25 ans**

- Citoyenneté
- Études et formation
- Accès à l'emploi


 **26-59 ans**

- Cohésion sociale
- Citoyenneté

Dans et hors les murs

Les structures ouvrent leurs portes **40** heures par semaine en moyenne, du lundi au samedi et parfois même le dimanche !

 **Nombre d'heures** hebdomadaires moyennes = **41h/semaine** d'actions **hors les murs**

 Leur force est de savoir aller vers les habitants pour leur proposer de participer à des projets fédérateurs.



LES PRINCIPAUX CHAMPS D'INTERVENTION



Le soutien à la parentalité



L'accompagnement à la scolarité



Le lien intergénérationnel



La lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme



L'accès aux droits



DES HABITANTS AU CŒUR DES PROJETS

S'engager et s'impliquer dans la vie de son territoire, c'est possible au sein du **centre social** ou de l'**EVS** : de nombreux bénévoles s'investissent soit à la gouvernance (instances qui prennent les décisions) soit dans l'action concrète.

11
instances

de pilotage avec les
habitants

+ de 130
bénévoles

et

+ de 5000
heures

de bénévolat d'activité
et de gouvernance

LE PARTENARIAT AU COEUR DES MODALITÉS D'INTERVENTION

3 types de partenariat :

- ▶ De service souvent lié à de la logistique : photocopies, prêt de salles...
- ▶ De ressources : aide à l'élaboration des projets.
- ▶ Soutien méthodologique et coproduction : l'association accueillie et son action sont alors parties intégrantes du projet social.

+
de
34

partenaires des **centres sociaux** et **EVS**

LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

31

associations émanent ou sont nées d'un accompagnement.

+
de
53

associations ont été accueillies au sein des **centres sociaux** et **EVS**.

LA DÉMOCRATIE ET LES DÉBATS CITOYENS

100% des **centres sociaux** et **EVS** sont impliqués dans une instance de démocratie participative.

- ▶ **2** conseils de quartier
- ▶ **1** conseil municipal des jeunes
- ▶ **1** conseil local de développement
- ▶ **4** conseils citoyens

DES RESSOURCES AU SERVICE DES PROJETS

Les forces vives

78 salariés
et stagiaires

affectés aux projets sociaux.

Les moyens financiers des structures



budget total

2 595 581 €

Les ressources des centres sociaux et de l'espace vie sociale sont principalement issues de fonds publics en provenance des **communes**, de la **CSSM** via la prestation de service « animation globale et coordination » accordée dans le cadre de l'agrément « centre social », la prestation de service « animation collective famille » octroyée dans le cadre des projets « familles », et de l'**État**.

LES PARTENAIRES



CSSM
CAISSE DE
SÉCURITÉ SOCIALE
DE MAYOTTE



Commune de Bouéni
Une fenêtre sur l'Océan



Centre de ressources politique de la ville | Mayotte

1 rue Caféni, 97680 TSINGONI - Tel : 02 69 60 97 29

secretariat@gipmaore.yt - www.gipmaore.yt

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ET DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Mayotte 2022

